

J'ai deux choses à dire au sujet de ces remarques du ministre des Finances. Quand il a présenté ce projet de loi, le gouvernement envisageait assurément d'emprunter 3 ou 4 milliards à l'étranger. Les emprunts avaient été obtenus le 22 mars quand le ministre a demandé et reçu le pouvoir d'emprunter les 5 milliards dont j'ai parlé. Il est regrettable qu'il ait tenté de bâcler la question en disant: «Nous avons demandé 5 milliards, mais nous ne nous étions pas rendu compte qu'il faudrait emprunter un peu plus à l'étranger. Ayez donc l'obligeance de nous accorder plus d'argent.» Devant le comité des Finances, du commerce et des questions économiques, le gouvernement a déclaré nettement pouvoir emprunter jusqu'à 3 ou 4 milliards de dollars.

Je tiens ensuite à aborder la question des obligations d'épargne du Canada dont la vente n'est pas encore terminée. La campagne devait en réalité prendre fin demain, c'est-à-dire que les amateurs avaient normalement jusqu'à demain pour en acheter. Nous nous sommes demandés à l'étape du comité si la campagne de vente d'obligations d'épargne du Canada pouvait être clôturée avant que le bill ne soit adopté. Bref, nous nous sommes demandés s'il restait au gouvernement un pouvoir d'emprunt suffisant pour clôturer cette campagne, que ce pouvoir porte sur une somme de 5 milliards de dollars ou sur toute autre somme.

Au lieu de citer des extraits des délibérations du comité, je vais en faire un résumé. On a dit devant le comité qu'il fallait que le bill soit adopté, sans quoi le gouvernement ne pourrait pas clôturer la campagne de vente d'obligations d'épargne du Canada comme il le voulait. Lorsque le gouvernement a compris où nous voulions en venir, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Martin) s'est efforcé de noyer le poisson, disant que tout bien réfléchi, il s'agissait de voir si les emprunts nets suffisaient. J'aimerais résumer les entretiens que nous avons eus en comité sans faire perdre trop de temps à la Chambre.

La vérité, c'est que si le gouvernement doit utiliser toute sa marge de crédit auprès des banques étrangères et canadiennes, il ne pourra tout simplement pas cesser d'émettre des obligations d'épargne du Canada à la date prévue, surtout pas s'il espère en vendre cette fois pour une valeur de 6 à 8 millions de dollars. Peut-on trouver meilleur exemple d'une ligne de conduite chaotique en matière économique? Quand on voit le gouvernement demander ainsi à la Chambre, à la veille de la clôture d'une émission d'obligations d'épargne du Canada, l'autorisation d'emprunter rapidement 7 milliards de dollars, on est en droit de se demander s'il sera en mesure de clôturer son émission d'obligations d'épargne du Canada.

Le gouvernement essaie de se donner une contenance et de prétendre à la face du monde qu'il n'y a pas de problèmes dans notre pays. Pourquoi alors a-t-il dû reporter au 22 novembre la date limite qui devait être le 15 novembre, alors que les Canadiens peuvent fort bien se procurer leurs obligations sans perdre un sou d'intérêt? La vérité, c'est que le gouvernement ne pourra pas mettre fin à son offre au moment où il l'entendait, car le projet de loi n'a pas encore été adopté.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Le gouvernement s'est placé lui-même dans un nouveau cul-de-sac. Aurait-on pu imaginer il y a douze mois qu'il aurait de la difficulté à vendre son émission d'obligations

Pouvoir d'emprunt—Loi

d'épargne du Canada pour l'automne 1978? Voilà le genre de gouvernement que nous avons eu et que nous avons encore aujourd'hui. Doit-on s'étonner qu'il réchigne tellement à fixer la date des élections? Il sait bien que les électeurs condamneraient son incurie. Voilà qui est typique de la manière dont le gouvernement a géré notre économie: il s'est contenté de prendre à satiété des mesures de circonstances et de résoudre les problèmes d'hier alors que les nouveaux problèmes apparus aujourd'hui se multiplient rapidement et exigent une solution immédiate. Gonflé de sa propre importance, le gouvernement actuel ne cesse de s'agiter et de commettre des erreurs.

● (1602)

Je pense qu'à plusieurs égards le 1^{er} novembre est une date importante surtout en raison des réponses fournies par les fonctionnaires qui ont témoigné au comité permanent des finances, du commerce et des affaires économiques, suite à des questions qui leur avaient été posées directement. Nous leur avons demandé ce que signifiait pour eux la date du 1^{er} novembre. Ils ont répondu que c'était le début de l'émission des bons d'épargne du Canada. En bref, si cette loi n'est pas adoptée avec une clause de rétroactivité, le gouvernement aura des problèmes car on peut remettre sérieusement en doute, sur le plan juridique, sa capacité à terminer l'émission des bons d'épargne du Canada sans y être autorisé.

Les emprunts du gouvernement sont couverts par la loi sur l'administration financière en vertu de laquelle aucun emprunt ne sera effectué ou aucun titre ne sera émis par Sa Majesté ou en son nom, sans l'autorité du Parlement. Or, le gouvernement a procédé à l'émission des bons d'épargne du Canada. Il a lancé une campagne publicitaire, possède des agents qui travaillent pour lui et a augmenté à deux reprises le taux d'intérêt sur ces actions depuis qu'elles ont été mises en vente. Afin d'attirer davantage d'acheteurs il a prolongé la période d'exemption du 15 au 22 novembre. Par parenthèse, nous pensons que s'il a agi ainsi c'est aussi parce qu'il espère avoir suffisamment de temps pour faire adopter ce bill. A notre avis, le gouvernement n'est pas clairement investi, présentement, des pouvoirs lui permettant de conclure ce marché.

Permettez-moi de vous expliquer en deux mots la situation. Combien coûtera aux contribuables canadiens la semaine d'exemption qui sera prolongée du 15 au 22 novembre? Au cours de cette période, les acheteurs pourront toucher les intérêts supplémentaires, en dépit du fait qu'ils n'auront pas placé de l'argent à intérêt. Cela coûtera aux contribuables 13 millions de dollars de plus. Pour ce seul exemple de mauvaise gestion, on demande aux contribuables canadiens de payer 13 millions de dollars d'intérêts supplémentaires sur des sommes qui ne pourront être obtenues avant le 22 novembre.

Le gouvernement ne se trouve-t-il pas dans une situation ridicule? Si, pour une raison quelconque, ce bill n'est pas adopté avant le 22 novembre, le gouvernement devra littéralement reporter la date de clôture—peut-être au 29 novembre—dans l'espoir que le Parlement consentira finalement à ce que le marché soit conclu.

Vous vous demandez peut-être, monsieur l'Orateur, pourquoi nous proposons que la date relative à l'émission des obligations d'épargne du Canada ne soit pas le 1^{er} novembre. Je prétends qu'on devrait la changer parce que le gouvernement fait fi du Parlement en présumant qu'il peut présenter un bill qui lui donnerait un pouvoir rétroactif alors qu'il aurait pu